

Edito

A l'aube de l'hiver nous apprenons l'existence d'un foyer de tuberculose bovine en province de Liège. Selon l'AFSCA, il a été identifié il y a déjà plusieurs mois à partir de lésions découvertes sur une carcasse dans un abattoir étranger. La moitié des bêtes de l'exploitation a déjà été abattue et les lésions rencontrées sur plusieurs d'entre elles laissent supposer que la maladie y était présente depuis plusieurs années. Les premières cultures bactériologiques viennent de donner des résultats positifs...

Notre premier réflexe est de vous exhorter à être particulièrement vigilants vis-à-vis de cette maladie contagieuse pour l'homme et

qui semble se réveiller dans plusieurs pays européens. Cet état de choses préoccupe d'ailleurs les instances sanitaires internationales qui en ont débattu lors de la dernière conférence européenne de l'OIE.

Nous vous rappelons donc que tout animal de plus de 6 semaines nouvellement introduit dans un troupeau doit obligatoirement être tuberculiné **et contrôlé 3 jours plus tard**, qu'il soit destiné à l'élevage ou à être engraisé.

Notre deuxième réaction est de manifester notre inquiétude vis-à-vis des procédures de dépistage qui ne semblent pas avoir fonctionné de manière optimale, même si nous savons qu'il s'agit d'une maladie à évolution

très lente et au diagnostic complexe. Il appartiendra au groupe de travail mis en place pour la circonstance d'analyser la question et de proposer des solutions le cas échéant.

Enfin, nous nous devons de réagir vis-à-vis du manque d'information sur le sujet :

Il y a deux ans, à l'occasion d'un colloque sur la surveillance des maladies en Europe, la ministre Laruelle rappelait l'importance d'une bonne collaboration entre tous les acteurs de la santé animale pour garantir une épidémiologie efficace. Elle insistait également sur la nécessité de mieux informer et de sensibiliser plus encore les éleveurs considérés comme les premières

sentinelles en la matière.

Si nous devons reconnaître les efforts de communication de l'Agence vers le grand public, force est de constater que nous sommes loin du compte vis-à-vis des éleveurs, dans le cas présent.

Nous ne manquerons pas d'aborder le sujet au cours des prochaines réunions qui seront organisées.

Ceci étant dit, tout en insistant sur votre vigilance, je vous souhaite un joyeux Noël au nom de l'ARSIA et de tout son personnel.

Bonne lecture à toutes et tous,
Jean Detiffe, Président de l'Arsia

Echos des Commissions d'accompagnement

Comme chaque année à pareille époque, la direction de l'ARSIA est allée à la rencontre de ses membres pour présenter le bilan sanitaire de l'année écoulée et lever le voile sur les futures actions qui seront mises en place en 2013. Il fut ainsi question de brucellose, de campagne hivernale, d'avortements, des tarifs, de mutuelle et de bien d'autres choses encore...

La brucellose, stop ou encore ?

La brucellose s'était encore invitée au débat de ces commissions d'accompagnement et manifestation, la plaie n'est pas encore refermée si on en juge par l'intensité du débat que cela a suscité. Le dr M Lomba s'est d'abord attaché à refaire un historique des deux années écoulées en expliquant les mesures prises pour éteindre au plus vite les foyers et limiter la propagation. Dès que ces foyers ont été confirmés, l'AFSCA s'est employée à identifier toutes les exploitations qui avaient eu un contact de près ou de loin avec les fermes infectées. Cette recherche a conduit à la réalisation de bilans dans 137 exploitations

en 2010 et à 478 autres fermes en 2012 avec à la clé, l'identification de 4 foyers secondaires, tous contaminés par la même souche, celle là même qui sévissait déjà il y a 30 ans.

Dès juin 2012, des mesures supplémentaires ont été prises comme l'obligation de tester tous les animaux de plus de 18 mois achetés pour l'élevage ainsi que tous ceux participant à des concours. En plus, des examens ont été réalisés à partir des échantillons de lait de tank prélevés par le comité du lait dans toutes les fermes laitières belges. C'est à la suite d'un de ces contrôles qu'on identifia une ferme contaminée par une autre souche que la précédente, mais très présente dans le monde des sangliers. Au bout du compte,

le dernier incident s'est clos au 1/8/2012, par l'abattage de ±1300 animaux présents dans les foyers et de ±200 animaux suspects, détectés dans les exploitations qui avaient été en contact avec les foyers et qui avaient été contrôlées deux fois.

Parmi les conclusions de l'Agence, on peut avancer que l'approche actuelle s'est révélée efficace puisque les foyers découverts en 2010 et en 2012 l'ont été grâce au protocole avortement et que la réaction des autorités a été rondement menée et nous a permis de conserver notre statut indemne. Il y a cependant de gros points noirs, comme le fait d'encre ignorer l'origine de ces deux foyers ou comme le fait d'avoir abattu inutilement une série d'animaux suspects à cause de l'absence de

technique de laboratoire qui permette de confirmer la présence de la bactérie sur un animal vivant.

Même si elles sont conscientes que la Belgique aurait pu perdre son statut indemne, les différentes assemblées se montrèrent très critiques vis-à-vis de l'action de l'autorité sanitaire, en pointant surtout sa communication insuffisante, trop dirigée vers le grand public et qui laissait les principaux intéressés dans l'incertitude la plus complète. De nombreux éleveurs se sont également insurgés vis-à-vis du désintérêt des autorités régionales pour les conséquences économiques consécutives au blocage des fermes. A cette époque de l'année, celles-ci ne disposaient plus de nourriture en suffisance pour leur cheptel.

La campagne hivernale 2012-2013

1. La brucellose

- Suivi foyers brucellose: Toutes les exploitations concernées par les foyers 2010 et 2012 seront à nouveau échantillonnées en janvier - février 2013 (animaux de 12 mois et plus, sauf les taureaux à l'engraissement).
- 750 exploitations choisies au hasard parmi celles qui n'ont pas déclaré d'avortements durant les 3 dernières années seront contrôlées pour la brucellose en 2013 (échantillonnage de 20 animaux tirés au sort).
- Tous les animaux en provenance

d'un pays non indemne de brucellose et achetés depuis moins de 3 ans doivent être échantillonnés.

- Deux contrôles seront également réalisés sur les échantillons de lait de tank.
- Rappelons aussi les actions prévues au cours de l'année comme la surveillance des avortements mais aussi le contrôle d'échantillons tirés au sort et qui arriveront au laboratoire.
- Mis à part les animaux achetés dans des pays non indemnes, **les contrôles à l'achat et ceux pour participer à un concours ne seront plus obligatoires dès le premier janvier.**

L'ARSIA insiste sur le risque sanitaire que constitue l'introduction d'un nouvel animal dans un troupeau. Elle rappelle également que la visite du vétérinaire est absolument nécessaire et obligatoire pour contrôler la conformité des documents officiels mais aussi pour contrôler si l'animal n'est pas atteint de la tuberculose ou n'est pas porteur du virus IBR. Rappelons aussi par la même occasion que votre vétérinaire en profitera pour réaliser un examen complet de l'animal et pourra vous proposer une prise de sang pour tester la brucellose mais aussi le BVD-Ag, l'IBR, la néosporose et la paratuberculose (les tests pour ces 4 maladies sont partiellement pris en charge par le fonds sanitaire). Nous insistons donc pour que chacun ait le réflexe de se prémunir vis-à-vis de ces maladies qui pourraient avoir des conséquences désastreuses pour son cheptel.

2. La tuberculose

- Signalons d'emblée que l'AFSCA nous a annoncé très récemment la découverte d'un foyer probable en province de Liège. Celui-ci doit encore être confirmé par les résultats des cultures, raison de plus pour in-

sister sur la réalisation d'un contrôle sérieux lors d'un achat de bovin.

- Pour ce qui concerne les prophylaxies hivernales, les troupeaux seront contrôlés selon les mêmes règles que les années précédentes: un tiers des troupeaux doivent être tuberculinsés

chaque année auxquels s'ajoutent ceux qui font de la vente directe et ceux qui ont été en contact de près ou de loin avec un foyer dans les trois ans.

3. Suivi sérologique transversal

En plus des exploitations suivies pour la brucellose et la tuberculose, 400 exploitations seront tirées au sort et 40 animaux de chacune de ces exploitations seront testés pour compléter nos informations sanitaires concernant l'IBR, Schmallenberg et FCO.

Comme chaque année l'ARSIA a été chargée d'organiser la campagne qui débutera obligatoirement le 1er janvier 2013 et se terminera le 28 février 2013. A l'heure où vous lisez ce journal, l'administration de la santé aura envoyé les instructions à suivre à tous les éleveurs concernés et à leurs vétérinaires.

Protocole Avortement, analyses « de base », mais encore...

De 2009 à 2012, le nombre de déclarations d'avortements a sans cesse augmenté, dépassant largement les 4000 déclarations enregistrées en Wallonie en cette fin d'année.

Il va dans l'intérêt de chaque éleveur de prendre en considération tout avortement constaté à la ferme, car il est bien établi que si le nombre d'avortements déclarés augmente, la probabilité d'identifier la cause de ces avortements augmente elle aussi !

1. Synthèse des résultats 2012

Si 2011 avait confirmé l'importance de la néosporose en Belgique et la montée préoccupante des avortements à Salmonella dublin, l'année 2012 aura surtout été marquée par l'arrivée du virus de Schmallenberg, responsable de plus de 3% des avortements déclarés. On constate aussi une augmentation assez importante des avortements à Listeria. Les enquêtes épidémiologiques qui s'en sont suivies ont montré notamment qu'il y avait plus de chance d'avoir un avortement à Listeria dans des troupeaux Blanc-Bleu logés en stabulation libre sur paille !

On constate également une diminution globale du nombre d'agents pathogènes identifiés.

3 kits facultatifs pris en charge totalement par l'ARSIA		
Kit « Sérum »	BVD Ac ELISA	19,70 €
	Leptospira hardjo Ac Elisa	
	Coxiella burnetii Ac Elisa	
	Salmonella Dublin Ac ELISA	
	Autre à déterminer	
Kit « Foetus »	Néospora PCR (à ELISA s/ buvard)	114,94€
	BHV4 PCR	
	Leptospira hardjo PCR	
	Ehrlichia PCR	
Kit « Lait de tank »	BVD Ac Elisa	19,70€
	Leptospira hardjo Ac Elisa	
	Coxiella burnetii Ac Elisa	
	Salmonella dublin Ac Elisa	
	Autre à déterminer	

Il faut cependant relativiser cette évolution car le succès du protocole a obligé les autorités à abandonner la recherche de certains pathogènes pour des raisons budgétaires (par exemple, la néosporose n'a plus été recherchée de la même façon).

Consciente que ces choix budgétaires allaient réduire l'intérêt du protocole, l'ARSIA a décidé de proposer **gratuitement** à ses membres adhérents, un ensemble de recherches supplémentaires qui permettront d'améliorer le diagnostic des avortements.

Le choix des agents pathogènes à rechercher s'est appuyé sur les conclusions des recherches épidémiologiques et des développements techniques réalisés dans nos services. Ceux-ci ont montré notamment que le virus du BHV4 ou que Leptospira hardjo avaient été identifiés en 2012 pratiquement autant de fois que salmonella, que coxiella (responsable de la fièvre Q) ou même que néospora. Ils ont montré également que le nombre de veaux « faibles » étaient plus important dans les exploitations où on trouve des mères réagissant à la leptospirose.

Ils ont développé une technique simple et très fiable qui permettra de continuer à rechercher sur l'avorton la néosporose à un prix très réduit. Ils ont également montré l'intérêt de la recherche d'anticorps BVD comme témoins de la gestion de cette maladie dans les fermes.

2. Etendez les recherches !

Sur demande du vétérinaire et en joignant obligatoirement le document « Form45 » complété ([disponible sur notre site Internet](#): onglet Téléchargement / Documents / Protocole Avortement), 3 kits complémentaires d'analyses sont désormais disponibles et pris totalement en charge par l'ARSIA uniquement pour les membres cotisants à la mutuelle ARSIA.

Ces trois kits peuvent être réalisés seul ou ensemble. Cela est à décider avec votre vétérinaire, lorsqu'il vient constater un avortement car chacun d'eux a un objectif particulier:

- les kits « sérum » et « lait de tank » employés seuls doivent être considérés comme des indicateurs sanitaires du troupeau. Leurs résultats doivent absolument être confrontés à la situation de votre exploitation. Par exemple, une réaction positive importante à la fièvre Q dans le tank à lait indique qu'il y a plusieurs vaches excrétrices de bactéries dans le troupeau et qu'il serait utile de s'y intéresser plus intensément. Une réaction à la salmonellose sera interprétée différemment s'il y a eu des vaccinations dans le troupeau ou non,....



- Le kit « foetus » seul ou associé au kit « sérum » permettra quant à lui d'affiner les recherches sur les causes d'avortement vis-à-vis de l'animal lui-même.

Signalons que l'Afscs prend encore en charge le ramassage de l'avorton, son autopsie ainsi qu'une série de recherches de base parmi lesquelles on trouve la brucellose, la bactériologie générale, la fièvre Q, la langue bleue, la maladie Schmallenberg, le BVD Ag et la néosporose. **Au bout du compte, l'éleveur ne paye rien quand il déclare un avortement.**

Les tarifs 2013

Les tarifs pour les activités de santé animale ne seront pas modifiés cette année (vous pouvez consulter les tarifs sur www.arsia.be).

Par contre, en ce qui concerne l'identification, les changements annoncés antérieurement dans ce mensuel vont être appliqués à partir du 1/1/2013. Les principaux changements concerneront l'édition des passeports et la gestion des boucles.

Dorénavant, les boucles seront facturées séparément des passeports et le prix d'édition des passeports sera différent si vous travaillez via notre portail CERISE ou si vous nous demandez d'enregistrer vos déclarations. Pour faire simple, il y aura une ristourne de 1€ à chaque fois que vous réaliserez vous-même le travail d'enregistrement via notre portail CERISE.

Description	Voie papier	Voie informatique
Rétribution par troupeau	13 €	13,00€
Rétribution par bovin	1,25€	1,25€
Rétribution - visite d'exploitation par ½ heure entamée	30 €	30,00€
Délivrance d'une paire de boucle (primo identification)	1,50€	1,50€
Rebouclage (remplacement de boucle perdue)	2,35€	1,35€
Délivrance d'un passeport naissance	2,09€	1,09€
Délivrance d'un passeport achat/Importation	2,09€	NA*
Délivrance d'un duplicata (correction de DI - réédition)	2,09€	NA*
Réédition, chgmt responsable, chgmt adresse	1,09€	NA*
Vignette ICA	0€	0€
Vignette abattoir	2,35€	NA*
Inventaire troupeau	25 €	0€

*NA = Non applicable

Mutuelle ARSIA en 2013

La mutuelle libre mise en place dès les débuts de l'ARSIA vise essentiellement à permettre à notre association d'asseoir sa politique de défense sanitaire basée sur une plus grande solidarité entre ses membres. C'est grâce à cette philosophie que nous avons pu développer des programmes de lutte avec des prix de diagnostic réduits. Comme le plan BVD, le plan de lutte contre la paratuberculose et une série d'analyses gratuites réalisées en complément du protocole avortement.

Cette cotisation est entièrement libre: chacun a la possibilité de la refuser en nous renvoyant les documents qui vous sont envoyés au printemps et en mentionnant votre refus.

Pour 2013, cette cotisation annuelle sera de **0,63€** par animal et prendra cours à partir du 1^{er} juillet.

A titre d'exemple, pour garder votre statut I3 avec un troupeau moyen de 100 bêtes, il vous en coûtera 98,50€ au lieu de 171€ sans être cotisant, soit une économie de 72,50€ alors que la cotisation s'élèvera à 63€. Si vous souscrivez au plan BVD de l'ARSIA, vous profiterez d'une réduction de 1,5€ par analyse et de 1€ par boucle spéciale. La cotisation donne droit également à une intervention supplémentaire de 40,17€ sur chaque analyse PCR réalisée dans le cadre du plan de lutte contre la paratuberculose ou encore une intervention intégrale sur les kits complémentaires proposés dans le cadre du protocole avortement. A titre indicatif, cette cotisation a permis de distribuer en 2011 ± 2.700.000€ sous forme de ristournes, soit une moyenne de 225€ par exploitation.

Petit veau choyé, grand veau en bonne santé !

Témoignage sur le terrain (suite et fin)

Le mois dernier, une éleveuse livrait ses meilleurs conseils pour élever les veaux. Nous donnons cette fois la parole au vétérinaire, le Dr Denis Lecomte qui nous convainc à son tour de l'importance du démarrage et en particulier du colostrum.

Les diarrhées néonatales font partie des maladies les plus fréquemment rencontrées en élevage bovin. Multifactorielles et souvent très contagieuses, il faut être conscient que l'utilisation exclusive d'antibiotiques ou autres agents anti-infectieux est insuffisante, d'autant que pour les virus et les protozoaires leur efficacité est limitée. Une attention particulière doit être portée à la prévention qui passe par l'hygiène, un management adéquat et surtout un bon transfert de l'immunité de la mère vers son veau. Il est évident que les efforts réalisés pour la prévention des diarrhées auront également un impact favorable sur l'incidence des autres pathologies du veau, même au-delà du sevrage...

Les diarrhées peuvent être classées en deux catégories, celles qui sont d'origine alimentaire (indigestion lactée provoquée par exemple par un lait trop gras; acidose ruminale provoquée par l'accumulation de lait non digéré dans le prérumen à cause d'un dysfonctionnement de la fermeture de la gouttière oesophagienne) et celles d'origine infectieuse, provoquées par les bactéries (colibacilles, salmonelles), les virus (rotavirus, coronavirus et BVD) ou les protozoaires (cryptosporidium parvum, eimeria et giardia).

Quoi qu'il en soit, une fois que la diarrhée est présente il est absolument indispensable d'en identifier la cause au moyen d'un prélèvement de matière fécale qui sera envoyé pour analyse au laboratoire. Ce prélèvement doit être le plus précoce possible et permettra de confirmer le diagnostic posé par votre vétérinaire. Il lui permettra aussi le cas échéant d'adapter ses conseils de prévention. Signalons que certaines analyses peuvent être faites aussi directement en ferme par votre vétérinaire.

Prévention des diarrhées

ELLE REPOSE SUR 2 GRANDS

PRINCIPES : LIMITER L'EXPOSITION AUX MICROBES (PATHOGÈNES) ET RENFORCER L'IMMUNITÉ DU VEAU

A. La réduction de l'exposition aux germes pathogènes

Il faut avoir à l'esprit que l'intestin du nouveau-né ne possède pour ainsi dire aucun germe et qu'il doit se coloniser avec les microbes présents dans l'environnement du veau, en les ingurgitant. Si le milieu dans lequel se trouve le veau est globalement sain, la flore intestinale sera essentiellement faite de germes banaux qui assureront le bon fonctionnement du système digestif. C'est une autre histoire si les microbes présents dans le milieu ambiant sont pathogènes...

L'hygiène est donc primordiale déjà bien avant la saison de vêlage... Sachant que bon nombre d'agents pathogènes responsables de diarrhées sont très résistants dans le milieu extérieur, un nettoyage et une désinfection systématique des locaux et du matériel d'élevage est indispensable. Des mesures d'hygiène rigoureuses doivent également être appliquées dès le vêlage: la salle de vêlage doit avoir été nettoyée et désinfectée avant l'arrivée de la parturiente. Le veau doit être déposé dans un endroit propre et désinfecté et sur un abondant lit de paille fraîche et sèche (il va rester couché près de 22h sur 24 les premiers jours de sa vie). Idéalement, les veaux doivent être hébergés dans des box individuels pendant les 15 premiers jours de leur vie (avec leur mère s'il s'agit de veau au pis).

Il faut gérer les classes d'âges afin bien sûr d'éviter de mettre les nouveau-nés avec des veaux de 3 semaines...

Après chaque cycle, c'est-à-dire dès que le box est vide, il faut le nettoyer (évacuation du fumier, eau chaude à haute pression), le désinfecter et réaliser un vide sanitaire (utile de changer de lieux).

L'ambiance: une attention particulière doit être apportée aux conditions de logement des veaux et surtout à la

température du local, à son humidité et à la vitesse de renouvellement de l'air. La température de confort se situe entre 5 et 25°C. Dès lors, il ne faut pas oublier de placer plusieurs lampes chauffantes en fonction des besoins !

L'humidité de l'air doit se situer entre 50 et 70% à 20°C et la vitesse de l'air ne doit pas dépasser 0.25 m/s en hiver. Votre vétérinaire peut vous aider pour améliorer l'ambiance de votre nursery en cas de besoin. N'hésitez pas à lui en parler.

Management: Un nouveau-né demande énormément de soins et d'attention au début de sa vie. Cela commence par une distribution précoce d'un colostrum de qualité puis par des repas réguliers en utilisant un lait ni trop riche ni trop maigre mais qui sera toujours à une température située entre 38 et 40°C.

La quantité de lait distribuée (2 x/j) doit être adaptée au volume de la caillette (4% du poids du corps) et donc en général ne pas dépasser 1,5L lors des premiers jours. La capacité du veau à boire dépend bien sûr de sa vigueur (importance de bien aider la mise en route). Un refus de boire est souvent un signe avant-coureur d'une maladie...

La fermeture de la gouttière oesophagienne (envoi du lait dans la caillette) est d'autant meilleure qu'il y a suction, que le cou est tendu.

B. Augmentation de l'Immunité: le Colostrum

Il contient 3x plus d'énergie que le lait et pour celui qui est excellent plus de 10x plus d'anticorps (IgG) que le sang! La

Dans les 12 premières heures

Donner 200 à 300g d'IgG
Obtenir > 10 g/L
dans le sang du veau

Conclusion

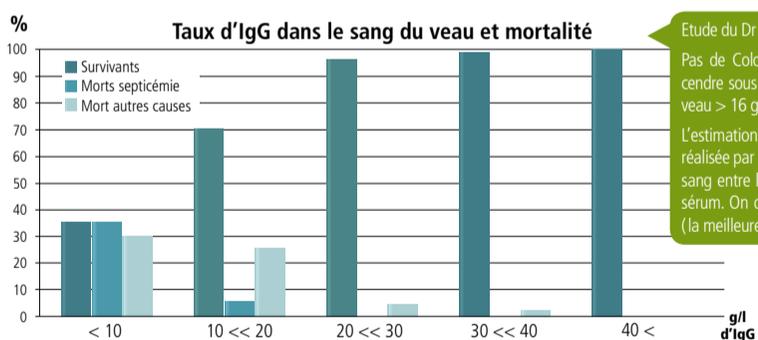
5 à 8 fois moins de mortalité !

mère ne pouvant conférer une bonne immunité durant la gestation, c'est par le colostrum qu'elle le fait. La richesse du colostrum en anticorps est fonction de nombreux facteurs dont les principaux sont la race, la durée du tarissement, l'alimentation des mères, l'exposition aux agents pathogènes, la vaccination, ...

Selon son poids, un veau doit recevoir de 200 à 300g d'anticorps dans les 12 premières heures. L'absorption intestinale diminue très vite pour devenir inférieure à 10% après 24 h et impossible après 36h (remplacement des entérocytes perméables). Attention: la perméabilité intestinale rend possible également le passage des bactéries avec comme conséquence une possible multiplication des bactéries dans le sang (la septicémie). C'est dire si la propreté du matériel employé et l'hygiène de l'éleveur sont importantes à ce moment-là...

La qualité du colostrum peut (doit) être estimée à l'aide d'un pèse-colostrum ou mieux à l'aide du réfractomètre digital de votre vétérinaire.

Pour que le Transfert d'Immunité soit réussi le veau doit avoir dans le sang au moins 10 g/L d'IgG (anticorps). Selon les études réalisées dans ce domaine cela permettrait d'avoir 5 à 8 x moins de mortalité! De nombreux auteurs conseillent même d'avoir un taux supérieur à 16 g/L ce qui diminuerait encore le taux de mortalité et améliorerait les performances (croissance, production de viande et de lait).



Appel à candidatures GPS transfert d'immunité

Des problèmes de santé avec vos veaux ? Un projet pour réagir à temps !

On entend régulièrement des éleveurs ou des vétérinaires qui décrivent des exploitations dans lesquelles les veaux « posent problème ». Bien souvent, ils nous parlent de mortalité élevée, de pathologies multiples, et de traitements à répétition.

Une seule cause n'est sûrement pas à l'origine de tous ces problèmes. Il est bien sûr important de déterminer les agents pathogènes responsables, mais une vérification des bonnes pratiques d'élevage des veaux est nécessaire.

Bien souvent, nous constatons encore des lacunes dans le nursing des veaux.

Un bon colostrum, donné à temps, dans de bonnes conditions

et en quantité suffisante, un endroit propre et sec, etc.. autant de points critiques importants à surveiller pour que le démarrage des veaux soit optimal.

Dans le cadre d'un projet GPS (Gestion Prévention Santé), nous recherchons des exploitations désireuses de faire un bilan du transfert d'immunité.

Attention, un accord du vétérinaire ET de l'éleveur de l'exploitation est obligatoire ! Une collaboration entre eux est indispensable.

Pour ce qui est des frais, le GPS prend en charge toutes les analyses réalisées. Par contre, les frais liés aux prélèvements (frais vétérinaire) sont à charge de l'éleveur.

En bref: Nous recherchons une quinzaine d'exploitations élevant des BBB (ou un croisement BBB). Il sera demandé à chaque ferme :

- un prélèvement de sang sur 40 veaux nouveaux-nés entre 2 et 7 jours de vie

Pour 15 d'entre eux :

- un prélèvement de sang le jour de leur naissance
- un échantillon de colostrum qu'ils ont reçu
- un prélèvement de sang de leur mère le jour de la naissance
- un suivi des traitements réalisés dans leurs trois premiers mois de vie

Pour toute question ou pour l'inscription à ce projet, veuillez contacter le Docteur de Marchin:
emmanuelle.demarchin@arsia.be ou 083/23.05.18

Une journée d'échange sur l'éradication du BVD-V en Europe

180 éleveurs et vétérinaires provenant de 14 pays européens se sont réunis à Munich, ce jeudi 7 décembre 2012, à l'invitation de la FESASS et du TGD-Bayern, l'association bavaroise de lutte contre les maladies animales pour une journée consacrée à la lutte contre le virus de la Diarrhée Virale Bovine (BVD-V).

Des orateurs issus de 6 pays européens ayant entamé un plan obligatoire d'éradication du BVD-V (Allemagne, Autriche, Irlande, Italie) ou ayant déjà éradiqué ce virus (Suisse, Norvège) se sont succédés à la tribune.

L'ARSIA était présente à cette journée afin de profiter de l'expérience acquise par nos voisins en matière d'organisation pratique de la lutte et de faire le point sur leur état d'avancement respectif. Il ne faut toutefois pas s'y tromper, si l'esprit était au partage d'expérience, on pouvait ressentir en filigrane un sérieux « appel du pied » voire un avertissement de la part des pays « pionniers » vis-à-vis de leurs voisins « attentistes ».

Il ne faudrait en effet pas croire que la Belgique se positionne à la pointe de la lutte BVD. La mise en place annoncée d'un plan obligatoire en 2014 ne nous positionnera qu'à la 8^{ème} place du podium européen puisque le BVD-V a disparu ou est en cours d'éradication dans 7 pays européens dont 2 de nos proches voisins à savoir l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg.

Voici quelques éléments « clés » retenus par notre délégation.

La demande vient des éleveurs

Dans tous les exemples exposés (Suisse, Autriche, Allemagne, ...) la demande de mise en place d'un plan obligatoire contre le BVD-V émanait des éleveurs eux-mêmes et non des Autorités.

En corollaire, la charge financière de la lutte repose sur le secteur, même si dans la quasi totalité des programmes exposés, une large mutualisation des coûts a été mise en place par l'intermédiaire des caisses de solidarité sanitaire.

Une constante également est l'implication dès la phase de conception ainsi que durant toute l'éradication, de tous les acteurs de la filière bovine.

Au plus le projet est rassembleur, au plus il a de chances d'être couronné de succès...

Ainsi la plupart des pays ont mis en place une « task force » rassemblant les Associations d'éleveurs à vocation sanitaire, génétique (contrôle laitier) ou syndicale, les autorités sanitaires, les organisations professionnelles vétérinaires, les laboratoires d'analyse, le monde scientifique et dans certains pays (Irlande) l'industrie laitière ou de la viande.

Le dépistage des IPI sur biopsie d'oreille fait l'unanimité !

Il n'y a actuellement en Europe AUCUN plan d'éradication qui ne s'appuie pas sur le dépistage précoce des IPI basé sur la prise d'un échantillon de peau auriculaire au moment du bouclage des veaux.

Contrairement à la Belgique, ce mode de prélèvement n'a soulevé chez nos voisins qui l'on mis en place, aucune « polémique » d'ordre juridique dans les régions. Toutefois, l'Allemagne et la Suisse ont connu au début une certaine « méfiance » de la part des organisations professionnelles vétérinaires. Ces réticences étaient centrées sur la crainte de voir les vétérinaires praticiens « écartés » de la lutte BVD.

En réalité, quelque soit le pays concerné, c'est exactement le contraire qui a été observé sur le terrain. En effet, la mise en évidence de veaux virémiques dans un troupeau amorce immédiatement le dialogue entre l'éleveur concerné et son vétérinaire et débouche généralement sur la mise en place d'une série de mesures comme un dépistage éten-

du à tous les bovins du troupeau ou une vaccination généralisée du cheptel (Allemagne) voire sur le renforcement des mesures de bio-sécurité (Suisse).

Les outils de diagnostic actuels permettent de viser l'éradication

Selon le Dr Gaede, responsable du service de virologie du laboratoire vétérinaire de la Saxe, les tests de laboratoire actuellement disponibles ont une fiabilité suffisante pour permettre l'éradication du virus.

Il faut cependant rester vigilant à certains « pièges » bien connus, notamment le « trou diagnostic » lié à la présence d'anticorps colostraux, trou dont souffre la plupart des anciennes techniques de dépistage. Le développement récent de la PCR ainsi que des ELISA antigène sur biopsie cutanée ont heureusement permis de surmonter ce problème.

La mise en place d'une surveillance sérologique après la phase d'éradication est plus problématique dans la mesure où elle est incompatible avec la vaccination.

Une bonne communication garantit une bonne compréhension sur le terrain

Le plan de lutte suisse fait référence en matière de communication.

En Suisse, dès le démarrage une « mascotte » a été créée (voir ci-contre la vache « BVDette ») pour le projet de lutte BVD et a été systématiquement reprise dans

toutes les communications (folders, conférences, articles sites internet, etc.). Au-delà de la forme, le contenu de la communication doit être le plus simple et le plus ludique possible. Ainsi la plupart des concepts importants (mécanisme de création des IPI, problématique des alpages, technique de prélèvement des biopsies, principes de la surveillance sérologique, etc. ...) ont été illustrés sous forme de croquis (voire de « bandes dessinées ») et non de textes.

Créer une base de données BVD centrale est un préalable indispensable

Dans l'ensemble des pays, la mise sur pied d'une base de données centrale reprenant l'ensemble des données relatives aux bovins ainsi que tous les résultats d'analyses de laboratoire s'est imposée. Dans certains cas, cette centralisation a été assurée par un nouveau module ajouté à la base de données officielle d'identification des bovins (HIT en Allemagne, VIS en Autriche, ICBF en Irlande). En Suisse, la centralisation est assurée par ISVET, l'application utilisée par les Services Vétérinaires pour coordonner l'ensemble des mesures sanitaires à l'échelon fédéral.

Conclusions

Bien que beaucoup de chemin reste encore à parcourir avant de mettre en place un plan d'éradication en Belgique, les informations glanées lors de cette journée d'échange avec nos organisations « sœurs » confortent les choix stratégiques et les options techniques posés par l'ARSIA en matière de lutte contre le BVD-V.

La suite en 2014 ...



La « BVDette » suisse

Comment la Bavière a-t-elle pu rendre le prix de l'analyse contre la BVD-V aussi attractif pour les éleveurs ?

Dans le cadre du congrès sur la BVD organisé à Munich par la FESASS ces 6 et 7 décembre 2012, une délégation de l'ARSIA a pu y participer et entre-autre écouter la présentation du laboratoire bavarois (le TGD) et visiter ses installations. La Bavière est inscrite dans le plan de lutte obligatoire visant à éradiquer cette lourde maladie économique pour les éleveurs. Le TGD est de ce fait, amené à traiter environ 25000 échantillons chaque semaine. Il s'agit principalement de biopsies d'oreilles issues des, désormais bien connues, boucles de marquage à biopsie (boucles TST). Ce concept est d'ailleurs utilisé en Wallonie en routine depuis fin de l'année dernière et disponible à l'ARSIA.

Dans ce contexte, la Bavière s'est basée sur 2 axes afin d'épargner au maximum le portefeuille de leurs exploitants agricoles. Le premier axe est une aide financière d'environ 3€ par analyse et financé directement par le Lander. Le deuxième axe est de réduire significativement les frais d'analyses malgré un coût en réactifs nettement plus élevé que la majorité des autres tests effectués en routine. Ceci est rendu possible

par un traitement de très grands nombres permettant une optimisation du travail et une forte automatisation. Il s'agit véritablement d'un travail à la chaîne alliant compétence des techniciens et utilisation d'outils modernes tels les automates.

Voici les principales étapes du processus :



1 Réception et tri des enveloppes reçues par la poste



2 Tri des échantillons afin d'obtenir une traçabilité optimale



3 Récupération du tissu d'oreille présent dans le trocard et positionnement sur des portoirs d'analyses



4 Analyses fortement automatisées mais nécessitant également certaines interventions humaines

Afin de réduire encore davantage les coûts, les résultats d'analyses ne sont pas envoyés aux éleveurs et aux vétérinaires et sont consultables uniquement dans une base de données.

Ces différentes opérations leur permettent d'obtenir un prix d'analyse de 5,44€ dont 3€ pris en charge par le Lander. Le coût résiduel de l'analyse pour l'éleveur est dès lors inférieur à 2,5€ ce qui rend ce plan particulièrement attractif compte tenu de l'amélioration sanitaire dans les troupeaux (la BVD coûte cher !) et donc d'un gain économique substantiel.